

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 18 avril 2018

3^e plan régional santé-environnement (PRSE 3)

Le 3^e plan régional santé-environnement a été approuvé le 18 avril 2018 par le préfet de région, Stéphane Bouillon, et le directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, D^r Jean-Yves Grall.

L'environnement influe sur la santé. Ce n'est plus une interrogation, mais un constat.

Ce 3^e plan s'inscrit dans le prolongement des deux précédents. Il constitue une feuille de route pour les 4 prochaines années pour promouvoir un environnement toujours plus favorable à la santé, et réduire les inégalités de santé d'origine environnementale dans notre région. Articulé autour de 2 objectifs stratégiques, 3 axes, et 19 actions, il porte l'ambition de mieux prendre en compte les incidences de l'environnement sur la santé dans l'ensemble des politiques publiques.

Sous l'impulsion du préfet de région et du directeur de l'ARS, le plan régional a été construit avec de nombreux partenaires, notamment réunis lors des conférences régionales santé-environnement en janvier et septembre 2017. Ils seront régulièrement mobilisés dans le même cadre pour contribuer à sa mise en œuvre.

Le 3^e plan régional propose des outils structurants pour aider les collectivités locales à intégrer la santé-environnement dans leurs politiques et leurs pratiques.

Retrouvez le PRSE 3 sur le site internet qui lui est dédié : www.auvergne-rhone-alpes.prse.fr.

Le plan régional apportera, tout au long de sa mise en œuvre, des éléments d'actualité dans le domaine de la santé environnementale, les données de suivi du PRSE et ses réalisations.

Contacts presse :

- **Préfecture de région**, bureau de la communication interministérielle

Christelle MONTEAGUDO – tél : 04 72 61 65 27 – christelle.monteagudo@rhone.gouv.fr

- **DREAL** Auvergne-Rhône-Alpes, Service Communication

Géraldine DEROZIER, tél. : 04 26 28 64 39 - geraldine.derozier@developpement-durable.gouv.fr

- **ARS** Auvergne-Rhône-Alpes, Délégation à l'information et à la communication

Charlotte BOUDAL, tél. : 04 27 86 57 16 - charlotte.boudal@ars.sante.fr